

La vaccination contre la grippe réduit le risque de transmission



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Chaque année en hiver, les virus de la grippe circulent et se transmettent de personne à personne par des expectorations ou des éternuements. Même les personnes chez lesquelles les symptômes grippaux ne se sont pas ou pas encore déclarés peuvent les transmettre. Le danger lié à une transmission augmente dans les hôpitaux, les cliniques, les homes pour personnes âgées, les centres médico-sociaux et tout autre endroit où se côtoient les professionnels de la santé et les personnes pour lesquelles la grippe représente un risque de complication plus élevé. La vaccination annuelle permet de freiner sensiblement la transmission du virus Influenza. Chez les personnes âgées la fréquence des complications et des décès dus à la grippe montre une diminution significative déjà si la moitié seulement du personnel médical et soignant est vaccinée contre la grippe.

Ne pas confondre refroidissement et grippe

La « vraie » grippe est provoquée par les virus Influenza. Dans le langage quotidien, on parle souvent de « grippe » alors qu'il s'agit d'un refroidissement – une indisposition bien moins grave, provoquée par d'autres agents pathogènes. La grippe, quant à elle, se manifeste par des symptômes typiques : tout d'abord, déclaration soudaine de la maladie, avec fièvre qui augmente rapidement au-delà de 38° C, frissons, maux de têtes, douleurs musculaires et articulaires ; puis, manque d'appétit, vertiges et hypersensibilité oculaire ; et plus tard, toux sèche, douleurs à la gorge, enrrouement et nez qui coule.

Moins de complications

Les complications graves résultant d'une grippe sont particulièrement fréquentes chez les personnes de 65 ans et plus, et celles dont le système immunitaire est affaibli. Fréquemment, il s'agit des maladies suivantes : pneumonie, bronchite, faux croup, sinusite ou otite. D'autres complications possibles sont la pleurésie, la myocardite ou la péricardite, ainsi que des affections neurologiques. La vaccination contre la grippe permet de réduire notablement les hospitalisations et les décès.

Le vaccin est plus efficace chez les jeunes

Quelle que soit la tranche d'âge, la vacci-

nation permet de réduire le nombre de cas de maladie et celui des consultations médicales. En règle générale, l'effet protecteur se situe entre 50 et 90 %. Il est plus élevé chez les jeunes adultes (70 à 90 %) que chez les aînés (30 à 50 %). Si une personne vaccinée contracte tout de même la grippe, les effets de la maladie ne sont pas aussi virulents. Par conséquent, la vaccination permet de conserver une meilleure qualité de vie, notamment chez les personnes âgées.

Peu d'effets secondaires

Ce vaccin est sûr et ne provoque pas de grippe. Des réactions locales surviennent chez env. un quart des personnes vaccinées : douleurs, rougeurs et démangeaisons au point d'injection. Elles disparaissent en l'espace de deux jours et ne touchent qu'un quart environ des personnes vaccinées. D'autres réactions disparaissent également dans les deux jours : fièvre, douleurs musculaires et indisposition passagère. Ces effets secondaires affectent moins de 5 % des personnes vaccinées. Des symptômes comme l'urticaire, une inflammation, l'asthme ou d'autres réactions allergiques ne se manifestent que très rarement.

Pourquoi moi ?

Le personnel médical et soignant, de même que les proches des aînés, des malades chroniques, des femmes enceintes ou des nourrissons ne protègent pas seulement leur propre santé en se faisant vacciner contre la grippe. Ils empêchent aussi la transmission des virus de la grippe et contribuent ainsi à la protection des personnes à risques. Autant de raisons de se faire vacciner chaque année, de préférence entre mi-octobre et mi-novembre.

Dans cette perspective : Merci de vous faire vacciner.



Depuis de nombreuses années, mon employeur promeut la vaccination gratuite contre la grippe pour tous les professionnels de l'aide et des soins à domicile. J'ai entrepris cette démarche pour plusieurs raisons :

- d'une part, par responsabilité envers mes clients et mes collègues ;
- d'autre part, afin d'éviter les désagréments toujours pénibles d'une infection et de préserver également ma famille.

Aujourd'hui convaincue des bienfaits de la vaccination, j'encourage tout mon entourage aussi bien privé que dans le cadre de mon travail.



Gislaine GOUET

Infirmière à domicile Fondation des services d'aide et de soins à domicile Genève

La grippe : autres informations

Une fiche d'information sur la grippe et la vaccination contre la grippe éditée sous forme d'un bloc A4 à 50 feuillets peut être commandée auprès de l'adresse suivante : OFCL, Distribution des publications fédérales, 3003 Berne, télécopie : 031 325 50 58, courriel : verkauf.zivil@bbl.admin.ch. Dès octobre, vous trouverez sur les sites www.grippe.admin.ch et www.uniscontrelagrippe.ch. d'autres informations et documents sur le thème de la grippe. Si vous avez des questions, vous pouvez appeler la ligne **Info-vaccin* au numéro 0844 448 448** (consultation gratuite, coût d'une communication interurbaine en Suisse).

*mandaté par l'OFSP